TERRAIN DE BEACHSOCCER

BEACH

SOMMAIRE

01
Organisation

02
Terrain

03
Financement

1. L'ORGANISATION DU BEACH-SOCCER

1.1 En quelques dates

1ère Coupe du Monde de Futsal

1989

1930

Naissance du Futsal

Développement des **compétitions Internationales** par la BSWW

1993 -1998

BEACH SOCCER

1992

Codification des règles par la **BSWW** et premier Championnat du Monde

2005

Intégration à la FIFA et première FIFA Beach Soccer World Cup **remportée par la France**

FIFA

For the Game. For the World.

FIFA Beach Soccer World Cup organisée à **Marseille**

2008

2019

1. L'ORGANISATION DU BEACH-SOCCER

1.2 Le développement de la pratique à la FFF *(depuis 2013)*

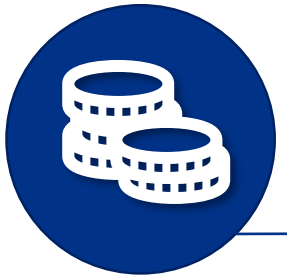

Aide au **financement** d'infrastructures
150 K€ / saison

Formation des Éducateurs et arbitres
Modules & certification

Promotion de la pratique
+120 clubs H & F identifiés

Détection des futurs talents
Interligues & CEBS

Compétitions sénior Hommes & Femmes
2 compétitions nationales H & F

Sélection Nationale
1 Equipe de France Championne du Monde

Le Beach Soccer en vidéo

www.fff.fr/e/beachsoccer

2. LE TERRAIN DE BEACH-SOCCER

2.1 Caractéristiques

- **LIEU D'IMPLANTATION**:
  - Facile d'accès
  - Visible
  - Choisi en tenant compte des différents facteurs lui permettant d'assurer une durée de vie du terrain
  - Garant de la sécurité des pratiquants

- **SABLE** :
  - Doit être tamisé, nivelé et dépourvu de tout objet susceptible de constituer un risque pour les joueurs
  - Profondeur du sable : 40cm
  - Granulométrie 0,2 à 0,3
  - Quantité nécessaire : entre 700 et 800 tonnes

- **ENTRETIEN :**
  - Normes d'hygiène à respecter (désinfectant)
  - Ratissage périodique
  - Motoculteur plusieurs fois par an pour décompacter le sable
  - Nettoyage annuel biologique et mécanique en profondeur

2. LE TERRAIN DE BEACH-SOCCER

2.1 Caractéristiques

3 solutions pour construire son terrain.

1 SOLUTION SAISONNIERE

Plage ou une aire de sable (base de loisir ou lac) avec un sable fin, une surface plane, ratissée, préparée et sécurisée.

- **Facilité d'installation**
- **Coût minime**
- **Potentiel de développement (littoral)**

10/15 K€

2 SOLUTION SURÉLEVÉE

Réhabilitation d'une ancienne installation existante (court de tennis)

- **Réhabilitation d'une structure inutilisée**
- **Durée de réalisation réduits**
- **Possibilité d'installation en intérieur** *(hangar désaffecté par exemple)*

60/80 K€

3 SOLUTION PERMANENTE

Installation « en profondeur », creusement et nivellement du terrain qui sera rempli de sable

- **Facilité d'installation**
- **Coût minime**
- **Potentiel de développement (littoral)**

80/100 K€

2. LE TERRAIN DE BEACH-SOCCER

2.2 Règlementation

ENVIRONNEMENT

- Enceinte sportive, plages, parcs de loisir…
- Présence de vestiaires et point d'eau à proximité (*arrosage du terrain si sec*)
- *Préconisations* : aire de jeu sécurisée avec clôture grillagée ou pare ballons et porte pouvant laisser entrer les machines d'entretien

DIMENSIONS

- Longueur : min. 35m – max. 37m
- Largeur : min. 26 – max. 28m
- Surface de réparation : 9m délimitée par 2 drapeaux jaunes

BUTS

- Longueur : 5,5m / hauteur : 2,2m
- Largeur montants : 10cm / couleur : jaune

SECURITE

- Zone de sécurité : 2m autour du terrain
- Pare-ballons à l'arrière des buts : 5m de hauteur

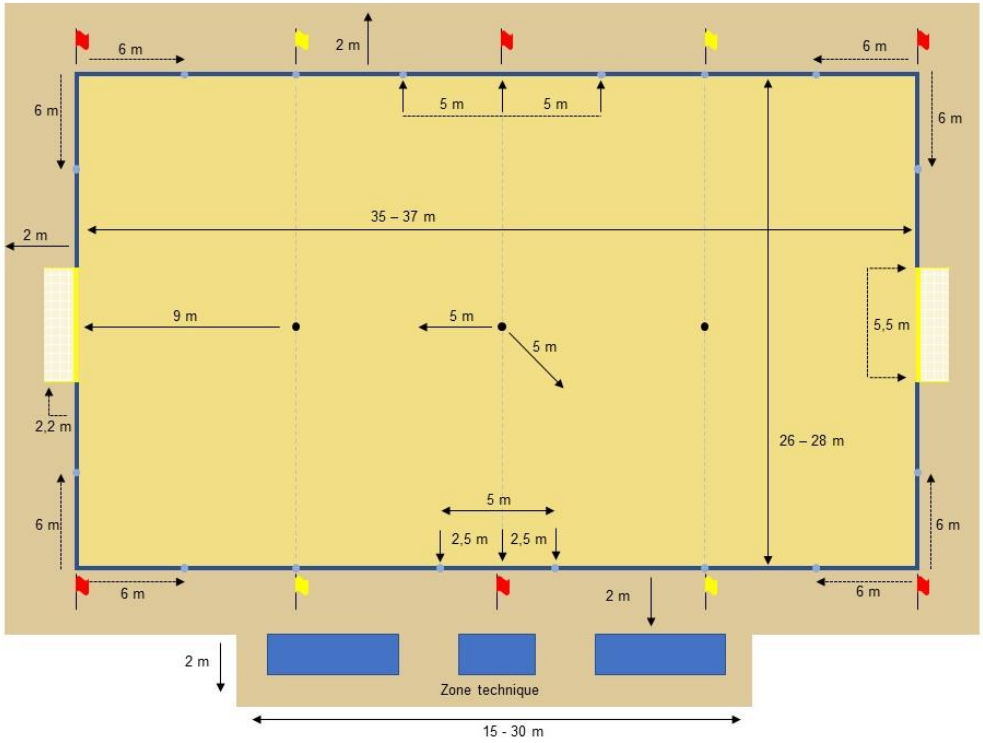

2. LE TERRAIN DE BEACH-SOCCER

2.3 La cartographie des terrains

48 structures recensées

- Objectif 50 terrains 2020/2021

Cliquez sur la carte pour découvrir le espaces de Beach Soccer.

Un outil pour plusieurs utilisations :

a. *Rassemblements des sélections nationales*
b. *Tournois jeunes, séniors, féminins*
c. *Stages (arbitres, joueurs…)*
d. *Réathlétisation (centre médical)*
e. *Pratique loisir*

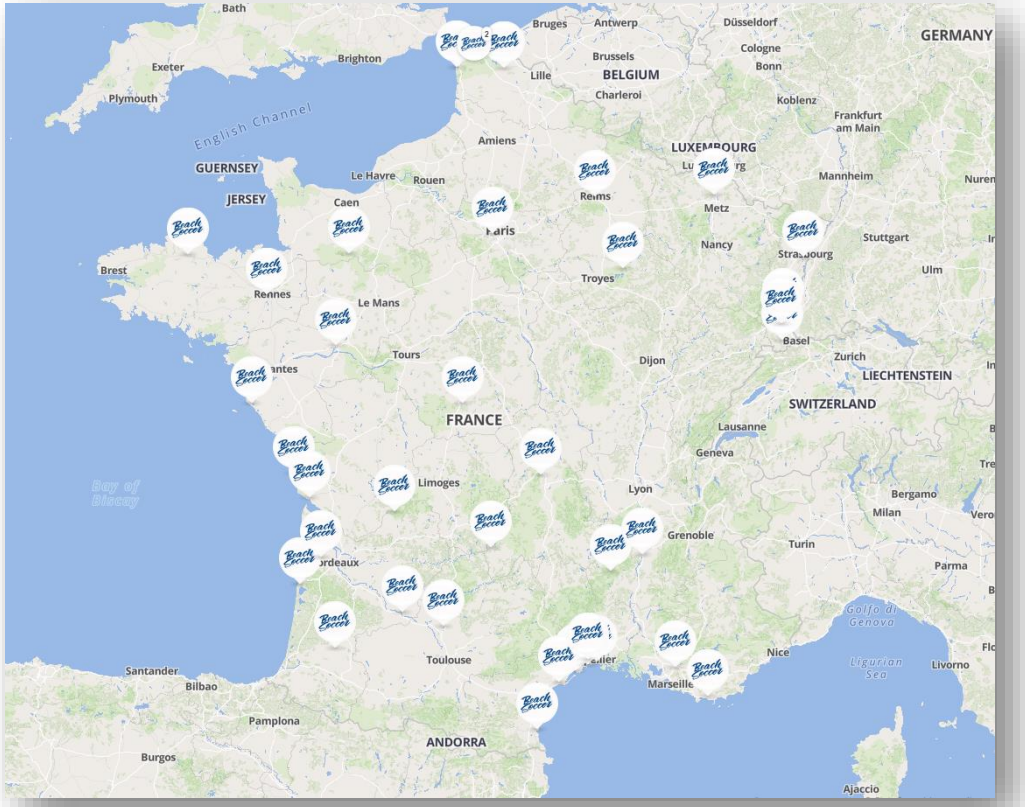

3. LE FINANCEMENT

3.1 Le F.A.F.A

Le Fond d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A): Contribution annuelle qui accompagne le développement et la structuration du football amateur.

Aide forfaitaire de 15 000 € dans la limite de 50% du montant HT des travaux.

3. LE FINANCEMENT

3.2 Les différentes étapes d'une demande de subvention

- Télécharger la fiche projet via le lien http://www.fff.fr/fafa
- Prendre contact avec son District ou sa ligue d'appartenance
- Remplir la fiche projet, réunir les pièces demandées et envoyer le dossier complet par courriel à son District d'appartenance
- Le District instruit le dossier et valide ou non sa recevabilité. En cas d'avis favorable, le dossier est transmis à la ligue régionale – la Ligue effectue la même procédure et transmet ensuite à la Ligue du Football Amateur si recevable
- Le bureau exécutif de la L.F.A. valide ou non l'aide apportée au dossier sur proposition de la commission fédérale du F.A.F.A. En cas d'avis favorable, une notification est envoyée par courriel à la collectivité indiquant le montant de l'aide accordée.
- La collectivité réalise les travaux de création ou de rénovation de l'équipement dans un délai de 24 mois maximum à compter de la date du bureau exécutif de la L.F.A
- Une fois les travaux achevés et l'équipement classé, la collectivité envoie les documents justificatifs par e-mail à sa Ligue d'appartenance
- La Ligue régionale transmet les documents justificatifs à la F.F.F qui verse la subvention sur le compte de la collectivité